

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Janvier à mars 2006

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2006 transmise à la Préfecture le 14 mars 2006

### I/ AFFAIRES FINANCIERES

#### 1) **Compte administratif et compte de gestion 2005**

##### a) **Compte administratif 2005**

*Le conseil municipal par 26 voix pour et 5 contre*

- Vu les documents présentés et les explications remises
  - constate que le résultat de l'exercice 2005 s'établit à :  
Fonctionnement 2 529 337,77 €  
Investissement - 896 108,79 €
  - approuve le compte administratif 2005

Le compte de gestion du comptable présente les mêmes résultats  
Le solde des restes à réaliser en investissement s'élève à - 170 990,00 €

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- approuve le compte de gestion 2005

##### b) **Affectation du résultat**

*Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 abstentions*

- Vu le compte administratif 2005
  - procède à l'affectation du résultat comme suit :  
ligne budgétaire 001 en dépenses d'investissement
    - besoin d'investissement : 3 506 135,26 €
  - article 1068 en recettes d'investissement
    - part affectée à l'investissement : 2 529 337,77 €
  - ligne budgétaire 002 en recettes de fonctionnement
    - solde cumulé 2005 : 528 556,47 €

.../...

## 2) Subventions sociales

*Le conseil municipal à l'unanimité*

Vu les demandes reçues au titre de l'année 2006

- décide d'attribuer dans le cadre de l'enveloppe de subventions sociales les participations suivantes :

- Jeunesse au Plein Air - bourses pour 9 enfants (Strasbourg)	400 €
- Ecole Alsacienne des chiens guide d'aveugles (Cernay)	300 €
- Association régionale d'aide aux handicapés moteurs (ARAHM à Strasbourg)	
Prise en charge de 7 personnes	500 €
- SOS femmes solidarité (Strasbourg)	250 €
- Huntington Espoir (Schiltigheim)	300 €
- Travail et Espérance (Lingolsheim)	<u>300 €</u>
	2 050 €

## 3) Subvention de fonctionnement

*Le conseil municipal à l'unanimité*

Vu les dossiers reçus depuis le dernier conseil

• décide l'attribution des subventions de fonctionnement suivantes :

- Amicale du personnel de la mairie	5 500,00 €
- Jardins familiaux	2 600,00 €
- UNIAT	200,00 €
- Amicale des sapeurs pompiers	400,00 €
- Association des jeunes sapeurs pompiers	400,00 €
- Photo club	200,00 €
- C.C.S.S.L. Section Badminton	400,00 €
- Yoyo Bilingo	200,00 €
	-----
	9 900,00 €

## 4) Subvention pour projets

### a. Marché de Pâques (A.C.I.L.)

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- Vu la demande déposée par l'A.C.I.L.
- décide d'attribuer une subvention de 1 100 € pour l'organisation du marché de Pâques le 25 mars 2006.

### b. Projet vacances de printemps (Albatros)

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- Vu la demande de l'Albatros- centre socio-culturel
- décide d'attribuer une subvention de 400 € pour l'action « soif de découvertes, partages, connaissances... »

.../...

**c. Concert paroisse protestante**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

Vu la demande de la paroisse protestante

- décide d'attribuer une subvention de 600 € pour le concert du 26 mars 2006.

**5) Convention de location avec le C.C.S.S.L.**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- approuve le projet de convention entre la Ville et l'association C.C.S.S.L., propriétaire du foyer St Joseph
- charge M. le Maire de signer cette convention au nom de la Ville.

**II/ INTERCOMMUNALITE**

**1) Maison 42, rue de Graffenstaden à Lingolsheim**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- Constatant que le délai prolongé de négociation n'a pas abouti à un accord avec la propriétaire
- Constatant la nécessité de réaménager ce tronçon pour des raisons de sécurité
- Approuve :
  - le principe de l'aménagement définitif d'un tronçon de la rue de Graffenstaden à Lingolsheim,
  - l'acquisition, par voie d'expropriation d'un immeuble encore privé d'une surface totale de 3,97 ares, nécessaire à cette opération,

Commune de Lingolsheim -42 rue de Graffenstaden

S. 18 n° 40 de 1,50 are

S. 18 n° 159 de 2,47 ares

Total : 3,97 ares

propriété de Madame Anne SZEKELY,

suivant l'offre chiffrée à 111 000 € proposée au propriétaire susnommé et à soumettre, le cas échéant, à Monsieur le Juge des expropriations,

- demande à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg :

- de requérir la déclaration d'utilité publique de l'acquisition des terrains nécessaire à ce projet et la réalisation des travaux, conformément à la réglementation en vigueur, en vue de recourir, en cas de besoin, à la procédure d'expropriation,

- de demander l'ouverture de l'enquête parcellaire y relative prévue par les articles R11 -19 et suivants du Code de l'Expropriation,

.../...

## **2) Enquête publique tram-train**

*Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 contre*

- 1- constate qu'avec cette enquête publique le projet tram-train semble abandonné au profit d'un projet tram **et** train avec un TER cadencé, une rupture de charge en gare de Strasbourg et la réalisation d'une ligne tram supplémentaire ;
- 2- souhaite dès lors que ce projet soit dénommé **projet Tram et Train** afin de ne pas entretenir la confusion dans l'esprit du public sur la nature du projet ;
- 3- demande au cas où le projet tram-train ne serait pas abandonné, de connaître les engagements précis (calendrier de réalisation, coût, participations financières) de l'Etat, de RFF, de la SNCF et des collectivités territoriales ;
- 4- demande des informations précises sur l'impact du cadencement de la ligne Molsheim-Strasbourg sur l'ouverture des passages à niveau et de fait sur la circulation routière ;
- 5- donne cependant un avis favorable à la ligne F du tram qui permettra de dédoubler l'offre de transport collectif à partir de la gare de Strasbourg .

### **III/ URBANISME ET TECHNIQUE**

#### **1) Régularisation foncière, rue de Dachstein**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- autorise le Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette mission.

#### **2) Modification n° 3 du plan d'occupation des sols**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- autorise monsieur le maire à solliciter la modification du POS de la commune de Lingolsheim auprès de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

#### **3) Actipôle - avenants**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- approuve les avenants présentés ;
- autorise monsieur le maire à signer tous documents relatifs à ces avenants.

### **IV/ PERSONNEL**

#### **1) Créations et suppressions de postes**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- Vu l'avis favorable de la CTP sauf pour la suppression du poste d'auxiliaire de puériculture – avis partagé- en date du 06 mars 2006
- Décide avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2006

.../...

- la création
  - d'un emploi de chargé de mission pour le service des ressources humaines
  - d'un emploi d'agent technique qualifié
- la transformation d'un emploi de technicien supérieur en animateur technique réseaux
- la suppression
  - d'un emploi d'auxiliaire de puériculture
  - d'un emploi de puéricultrice cadre de santé
  - d'un emploi d'agent des services techniques

## **2) Revalorisation de la rémunération d'un contractuel**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- Vu la demande en date du 15 février 2006 de la chargée de communication
- Vu l'avis favorable de la CTP en date du 06 mars 2006
- décide de fixer à compter du 1er avril 2006 sa rémunération sur le 2ème échelon du grade d'attaché, indice brut 423, majoré 375.

## **3) Indemnités kilométriques**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- autorise l'utilisation du véhicule personnel pour les agents désignés nominativement
- charge M. le Maire de l'établissement de cette liste qui fera l'objet d'une validation annuelle lors du vote du budget primitif et de l'état des effectifs
- fixe le remboursement à l'indemnité kilométrique légale

## **4) Régularisation 2005 de la durée de service des agents spécialisés des écoles maternelles**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- Vu le décompte annuel de temps de travail des ATSEM pour l'année 2005 établi conformément aux fonds réglementaires fournis par le Centre de Gestion du Bas-Rhin et à l'arrêté ministériel du 11 juillet 2003
- Vu l'avis favorable de la CTP en date du 06 mars 2006

- Décide la régularisation 2005 comme suit :

pour les ATSEM rémunérées 120 h 15 mn / mois : crédit de 20 h 20 mn  
pour les ATSEM rémunérées 113 h 05 mn / mois : crédit de 20 h 38 mn  
pour les ATSEM rémunérées 99 h 37 mn / mois : crédit de 19 h 13 mn  
pour l'ATSEM rémunérée 60 h 08 mn / mois : crédit de 16 h 15 mn

## **V/ DIVERS**

### **1) Règlement intérieur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

Vu la demande du Conseil Général de complément à apporter au règlement intérieur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans,

- entérine la nouvelle rédaction de l'article 21 – section 6 - pour une application immédiate.
- demande que la convention signée avec le médecin référent soit également complétée en conséquence.

## **2) Négociation d'une ligne de trésorerie**

*Le conseil municipal prend acte*

- du choix de l'offre de ligne de trésorerie de la banque fédérative du Crédit Mutuel

suyvant les conditions suivantes :

Montant : 300 000 €

Taux : T4M (Taux moyen mensuel du marché monétaire)

Marge : 0,12 %

Frais annexes : néant

Périodicité : trimestriel

## **3) Subvention exceptionnelle pour travaux pour la Synagogue**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

- attribue une subvention de 1 842 € à la communauté israélite pour les travaux de ravalement de la synagogue.

## **4) Subventions exceptionnelles pour les investissements des associations**

*Le conseil municipal à l'unanimité*

Vu des demandes reçues au titre de l'année 2006

- décide l'attribution des subventions exceptionnelles pour les associations suivantes :
  - Croix Blanche 355,41 (achat de divers matériel de formation)
  - Orchestre d'Harmonie Municipale 2 000,00 (achat de 40 pupitres)
  - Billard Club 200,00 (réfection d'un billard suite à vandalisme non pris en charge par l'assurance)

## ARRETES MUNICIPAUX

17/01/06 (visa 24/1/06)

travaux de pose de raccordement au réseau d'assainissement 8 rue du Château  
la rue sera barrée le 25/1 de 12h 30 à 18 h

31/1/06 (visa 7/2/06)

réfection des pavés devant le 110 rue du Maréchal Foch  
stationnement interdit à tous les véhicules du 30/01 au 3/2/06

4/2/06 (visa 10/2/06)

mise en place d'une nacelle devant l'église protestante, rue du Souvenir  
circulation à sens unique alterné par demi chaussée, angle rue du Souvenir rue du Château du 20 au 21/02/06

7/2/06 (visa 14/2/06)

réseaux d'eau ; pose de branchement neuf, rue de Graffenstaden devant le 3 et 7  
circulation à sens unique alterné du 14 au 17/2/06

10/2/06 (visa 14/2/06)

pose de raccordement au réseau d'assainissement devant le 8 rue du Château  
rue barrée devant le 8 le 15/2/06 de 12h30 à 18h

14/2/06 (visa 24/2/06)

réfection de trottoirs devant le 112 rue du Maréchal Foch  
stationnement interdit à tous les véhicules du 20 au 24/2/06

20/2/06 (visa 24/2/06)

voie où le stationnement est interdit de part et d'autre du chemin rural reliant Lingolsheim et Geispolsheim

15/2/06 (visa 28/2/06)

remplacement de luminaires d'éclairage public rue du Maréchal Foch, entre la rue des Lapins et la limite ouest de l'agglomération  
circulation à sens unique alterné du 20/2 au 24/2 de 8 h 30 à 16 h 30

21/2/06 (visa 28/2/06)

occupation de voirie 1 rue des Fraises pour la pose d'un échafaudage du 1/3 au 15/04/2006

23/2/06 (visa 28/2/06)

piste cyclable bidirectionnelle pour bicyclettes, cyclomoteurs et piétons, rue de Dachstein  
vers la rue de Wolfisheim avec jonction sur la rue du Travail, avec un cédez le passage pour les utilisateurs des pistes cyclables

2/3/06 (visa 3/3/06)

travaux de réfection de trottoirs 112 rue du Maréchal Foch  
stationnement interdit à tous les véhicules du 13 au 17 mars 2006

.../...

7/3/06 (visa 14/3/06)

occupation de voirie pour pose d'un échafaudage pour travaux de toiture et de ravalement devant l'immeuble situé à l'angle rue des Juifs rue de l'Eglise, du 20/02 au 09/03/06

2/3/06 (visa 8/3/06)

occupation de voirie pour pose d'un échafaudage pour travaux de toiture devant l'immeuble 3 rue du Lac, du 24/2 au 18/03/06

20/3/06 (visa 5/4/06)

Marché aux puces, rue du Maréchal Foch, du rond point des Tanneurs jusqu'à l'église St Jean Baptiste

Stationnement et circulation interdits le 3/9/2006 de 6 h à 20 h

20/3/06 (visa 5/4/06)

prolongation d'occupation de voirie pour pose d'un échafaudage pour travaux de ravalement devant l'immeuble 3 rue du Lac, du 24/2 au 31/03/06

23/3/06 (visa 5/4/06)

piste cyclable bidirectionnelle pour bicyclettes et cyclomoteurs avec circulation à double sens, dans le tronçon entre le 9 rue de Molsheim et l'avenue Schuman avec un cédez le passage pour les utilisateurs des pistes cyclables

23/3/06 (visa 5/4/06)

piste cyclable unidirectionnelle pour bicyclettes et cyclomoteurs côté ouest de l'avenue Schuman, entre la rue de Lorraine et la rue du Maréchal Foch, avec un cédez le passage pour les utilisateurs des pistes cyclables

24/3/06 (visa 5/4/06)

travaux de démolition du bâtiment 12 rue de la Gare  
chaussée rétrécie et stationnement interdit 10 mètres de part et d'autre de l'immeuble du 27 au 31/3/06

24/3/06 (visa 5/4/06)

occupation de voirie pour pose d'un échafaudage pour travaux réfection de toiture devant l'immeuble 125 rue du Maréchal Foch, du 27 au 31/3/2006

28/3/06 (visa 5/4/06)

marché aux puces, rue de Wolfisheim, sur le tronçon entre la rue du Périgord et la rue de Flandre

circulation à sens unique le 1/5/06 de 6 h à 20 h

27/3/06 (visa 5/4/06)

marché aux puces, rue du Travail, entre la rue de Lorraine et la rue de Champagne  
circulation interdite et stationnement qualifié de gênant le 1/5/06 de 6 h à 20 h

31/3/06 (visa 5/4/06)

occupation de voirie pour pose d'une benne devant l'immeuble 5 rue de Gascogne, du 3 au 15/4/2006

SGE/CW-GB 9/5/06

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM  
JANVIER A MARS 2006**

*est disponible au service communication*